

LIVRET D'ACCUEIL

COMPLEXE MÉDICO SOCIAL
BAYOT-SARRAZI



 GROUPE AQUITAINE
UGE CAM
Soigner, rééduquer, réinsérer : la santé sans préjugés

Allée des chênes - 24660 COULOUNIEIX-CHAMIERIS
Tél. 05 53 35 66 66 / Fax. 05 53 35 66 99
Mail : bayot.contact@ugecam.assurance-maladie.fr



Sommaire

Mot de l'accueil.....	3
Présentation générale	4
Mon parcours	5
Schéma synthétique : Complexe Médico Social Bayot-Sarrazi	6
Les règles de fonctionnement.....	8
Droit des usagers : Charte de la personne accueillie.....	9
Le conseil de la vie sociale	10
Le personnel du cms.....	10
Traitement informatique & accès à mon dossier ...	11



Bienvenue

Mot d'accueil

L'ensemble des professionnels du Complexe Médico Social BAYOT-SARRAZI, vous souhaite la bienvenue.

Ce livret d'accueil est destiné à vous informer des modalités de votre prise en charge et des règles de fonctionnement de l'établissement.

Au-delà des obligations réglementaires en termes d'évaluation interne et externe, l'établissement s'inscrit dans une politique de démarche continue de la qualité.

Vos remarques et suggestions nous seront précieuses pour améliorer nos conditions d'accueil.

Tous les membres de l'équipe professionnelle restent à votre écoute pour vous accompagner au quotidien et vous apporter une réponse personnalisée et adaptée à vos besoins afin de rendre votre prise en charge, la plus agréable possible.

La Direction





Présentation générale

Le Complexe Médico Social BAYOT-SARRAZI prend en charge des enfants et adolescents ayant un besoin d'un soutien spécialisé sur le plan éducatif, pédagogique et thérapeutique.

Dans le cadre d'un projet personnalisé et en concertation avec les familles, ce soutien se traduit par :

- L'accompagnement de la famille et de l'entourage habituel de l'enfant ou de l'adolescent
- La surveillance médicale régulière, générale, ainsi que celle de la déficience et des situations de handicap
- L'enseignement et le soutien pour l'acquisition des connaissances et l'accès à un niveau culturel optimal
- Des actions tendant à développer la personnalité, la communication et la socialisation.



Le Complexe est ouvert du lundi au vendredi, 210 jours par an.

GROUPE UGECAM

L'établissement appartient au Groupe UGECAM (Union pour la Gestion des Etablissements de la Caisse d'Assurance Maladie) premier opérateur privé à but non lucratif bâtie sur les valeurs fondatrices de l'Assurance Maladie : **égalité, solidarité, accessibilité.**



220

Structures sanitaires et médico-sociales



13 800

Professionnels de santé



15 900

Lits et places

Missions :

- Soigner, rééduquer
- Réinsérer
- Accompagner au quotidien



Mon parcours

Je construis mon projet avec ma famille, et avec l'aide des professionnels du Complexe. Ils m'aident également à l'évaluer et à le modifier si nécessaire.

PRÉADMISSION :

Lors de ma préadmission, je visite l'établissement et je donne mon avis.

ADMISSION :

- À l'admission, je suis accueilli(e) par mes éducateurs qui m'accompagnent dans la découverte des lieux et des personnes.
- Je signe mon contrat de séjour et/ou DIPC (document individuel de prise en charge)
- Je fixe mes premiers objectifs (pré-projet).
- Après deux mois, je fais le bilan de cette première période et je construis mon projet personnalisé.
- J'évalue au plus tard tous les ans mon projet personnalisé, que je peux modifier.

Pendant tout mon parcours au Complexe, ma famille et moi sommes associés à mon projet.



Schéma synthétique

Complexe Médico Social BAYOT-SARRAZI

PRISE EN CHARGE D'ENFANTS DE 6 À 20 ANS

Institut Thérapeutique Educatif Pédagogique

Il accueille 12 jeunes (garçons & filles) de 12 à 16 ans, aux potentialités intellectuelles et cognitives préservées, présentant des difficultés psychologiques.

L'enseignement :

- Classes intégrées à l'établissement
- Inclusion scolaire en milieu ordinaire
- UEE : Unité d'Enseignement Externalisée

Les services administratifs et logistiques



Service

Je pr
mon p
de vie

Stages, im
RAE (d
différent/c
reconnais
acquis et de

Permis A.
de con



épare
projet
adulte

mersion...
ispositif
ompétent)
sance des
l'expérience.
M, permis
duire...

social



Institut Médico Éducatif

- Coulounieix 40 places (dont 20 en internat)
- Nontron 12 places

Il accueille des enfants de 6 à 20 ans présentant une déficience intellectuelle légère et moyenne avec troubles associés.

À partir de 14 ans, il propose des ateliers préprofessionnels à l'IMPro (vie sociale, cuisine, horticulture, multiservices...) pour préparer le projet de vie adulte.



Service d'Éducation Spécialisée et de Soins À Domicile

65 places réparties sur :

- Nontron
- Périgueux
- Excideuil

Le service assure le suivi de garçons et filles de 4 à 20 ans. L'objectif est de maintenir le jeune dans son environnement (scolaire et familial) et assurer le lien entre les différentes prises en charge.



Équipe soignante



Les règles de fonctionnement

À mon entrée, je reçois le règlement de fonctionnement et la Charte des personnes accueillies.

RÈGLES PRINCIPALES :

- Je respecte les horaires de la vie quotidienne (repas, ateliers, classe, rendez-vous médical, psychologue...)
- Je respecte les autres personnes accueillies
- Je respecte le personnel
- J'ai une tenue vestimentaire et une hygiène corporelle correcte
- Les téléphones portables sont interdits
- Je respecte les lieux et le matériel
- Je respecte les règles de sécurité
- Il est strictement interdit de fumer dans l'établissement
- Alcool et drogues sont strictement interdits
- Les animaux sont interdits dans l'établissement
- Les faits de violence, de maltraitance physique ou psychique sur autrui sont interdits et seront susceptibles d'entraîner des procédures administratives ou judiciaires





Droit des usagers : Charte de la personne accueillie

- Principe de non-discrimination
- Le droit à une prise en charge ou un accompagnement adapté
- Le droit à l'information : j'ai droit à une information claire et que je comprends
- Principe de libre choix, de consentement éclairé et de participation
- Le droit à la renonciation : je peux refuser, ou demander des changements à ma prise en charge (par écrit)
- Le droit au respect des liens familiaux
- Le droit à la protection
- Le droit à l'autonomie
- Principe de prévention et de soutien
- Droit à l'exercice des droits civiques
- Droit à la pratique religieuse
- Respect de la dignité de la personne et de son intimité
- Droit à l'expression et à la participation

Cette charte de la personne accueillie est affichée au CMS, je peux demander à mes éducateurs le texte intégral.

En cas de réclamation, de non-respect de leurs droits, les familles peuvent contacter la direction de l'établissement ou faire appel aux personnes qualifiées pour aider à faire valoir les droits des usages des établissements et services sociaux et médico-sociaux.

Liste affichée au Complexe.

**Enfants en danger ?
Parents en difficulté ?**

Le mieux, c'est
d'en parler !



www.allo119.gouv.fr



Le conseil de la vie sociale

Le Conseil de la Vie Sociale est une instance qui associe les usagers et leur famille au fonctionnement de l'établissement.

Il se réunit 3 fois par an.

Il rend des avis et peut faire des propositions sur le fonctionnement du Complexe.

Le Conseil de la Vie Sociale du Complexe est composé :

- 2 représentants des personnes accueillies,
- 3 représentants des familles,
- 1 représentant du personnel,
- 3 représentants de l'organisme gestionnaire (le Directeur Général & 2 conseillers)

Les professionnels du CMS

ÉQUIPE ÉDUCATIVE :

- Éducateurs spécialisés
- Moniteurs éducateurs
- Éducateur sportif
- Aide médico-psychologique
- Maîtres(sses) de maison

ÉQUIPE SOIGNANTE :

- Pédopsychiatre
- Pédiatre
- Infirmière
- Psychologues
- Psychomotriciennes
- Orthophonistes
- Assistantes de service social

ÉQUIPE ENSEIGNANTE :

- Coordonnatrice pédagogique
- Professeurs des écoles



Traitement informatique & protection des données

Le Directeur d'établissement définit les moyens, les finalités du traitement des données et est responsable de la protection des données.

Les informations recueillies dans votre dossier sont nécessaires pour l'élaboration et le suivi de votre projet personnalisé et votre suivi médical.

En application de l'Article 39 et suivant de la loi du 6 janvier 1978 modifié, **vous bénéficiez d'un droit d'accès**, de rectification ou d'effacement ou de limitation des informations figurant dans le traitement informatisé de vos données personnelles.

Si vous souhaitez exercer le droit d'accès à votre dossier et obtenir des informations vous concernant, vous devez en faire la **demande par écrit (lettre avec A.R)** auprès du Directeur de l'établissement. (Accès réservé aux majeurs ou aux détenteurs de l'autorité parentale).

Vous avez le droit de vous opposer à la collecte d'informations sauf s'il existe des motifs légitimes et impérieux qui prévalent sur les intérêts, les droits et les libertés de la personne accueillies.

Vous avez le droit de retirer votre consentement à tout moment à la collecte de vos données.

Vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.

La durée de conservation des données sont conformes à la réglementation en fonction de leur caractère (administratif ou médical).



ASSURANCES

L'établissement a souscrit un contrat d'assurance qui garantit sa responsabilité dans le cadre de ses missions.

Toutefois, la prise en charge n'exonère pas le représentant légal du jeune de sa responsabilité de plein droit du fait de dommages causés par celui-ci.

Ainsi, durant le temps de prise en charge, l'adolescent reste couvert par l'assurance responsabilité civile de son représentant légal.

En cas d'accident causé par l'adolescent, l'établissement sollicitera l'assurance de ce dernier afin de permettre d'assurer la réparation des dommages.

SESSAD

20 bis, rue Gambetta
24160 EXCIDEUIL

Tél. 05 53 35 66 66

Périgueux

N21

D705

SESSAD

EXCIDEUIL

Hautefort

Limoges



Angoulême

D939

IME-SESSAD

45, rue André Picaud
24300 NONTRON

Tél. 05 53 35 66 66

Brantôme

D675

IME-SESSAD

NONTRON

Saint Junien



IME-ITEP- SESSAD

Allée des chênes
24660 COULOUNIEUX-
CHAMIERs

Tél. 05 53 35 66 66

D6089

IME-ITEP
SESSAD

COULOUNIEUX-
CHAMIERs

D6021

Périgueux

D113

A89

Sortie 15

A89

N21

Bergerac

